



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex



Deloitte & Associés
Espace Européen de l'Entreprise
5 Allée d'Helsinki
67000 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle 2020**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020
Electricité de Strasbourg S.A.
26, boulevard du Président Wilson – 67000 Strasbourg



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex



Deloitte & Associés
Espace Européen de l'Entreprise
5 Allée d'Helsinki
67000 Strasbourg

Electricité de Strasbourg S.A.

Siège social : 26, boulevard du Président Wilson – 67000 Strasbourg

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Electricité de Strasbourg S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 30 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex



Deloitte & Associés
Espace Européen de l'Entreprise
5 Allée d'Helsinki
67000 Strasbourg

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Strasbourg, le 31 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Florent Dissert

Quentin Henaux

Deloitte & Associés

Véronique Meyer



Comptes consolidés semestriels 2020

Groupe ES

- **États financiers**
- **Notes aux états financiers consolidés**
 - ✓ **Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées**
 - Note 1 : Faits marquants du premier semestre
 - Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires
 - Note 3 : Principes généraux et normes comptables
 - Note 4 : Périmètre de consolidation
 - Note 5 : Information sectorielle
 - Note 6 : Saisonnalité de l'activité
 - ✓ **Notes explicatives aux comptes consolidés**
 - Note 7 : Produits des activités ordinaires
 - Note 8 : Achats et variations de stocks
 - Note 9 : Dépréciations nettes
 - Note 10 : Autres produits et charges d'exploitation
 - Note 11 : Autres produits et charges opérationnels
 - Note 12 : Résultat financier
 - Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat
 - Note 14 : Goodwill
 - Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles
 - Note 16 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées
 - Note 17 : Autres actifs financiers non courants
 - Note 18 : Actifs financiers courants
 - Note 19 : Capitaux propres
 - Note 20 : Passifs spécifiques des concessions
 - Note 21 : Provisions
 - Note 22 : Passifs financiers courants et non courants
 - Note 23 : Tableau des flux de trésorerie
 - Note 24 : Autres engagements
 - Note 25 : Transactions entre parties liées
 - Note 26 : Information sectorielle
 - ✓ **Événements postérieurs à la clôture**

Compte de résultat consolidé

en K€

	Notes	30.06.2020	30.06.2019
Chiffre d'affaires		370 909	402 053
Autres produits de l'activité		35 618	36 222
Produits des activités ordinaires	7	406 527	438 275
Achats et variations de stocks	8	-255 957	-285 018
Charges externes		-12 822	-14 269
Impôts, taxes et versements assimilés		-12 004	-11 692
Frais de personnel		-47 039	-45 329
Amortissements		-28 824	-26 867
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		-775	-519
Dépréciations nettes	9	-28	9 956
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		86	213
Autres produits et charges d'exploitation	10	-7 353	-6 669
Variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés Énergie		-403	-1 529
Autres produits et charges opérationnels	11	-1 036	-19 914
Résultat opérationnel		40 372	36 638
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		913	-944
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		41 285	35 694
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		125	159
Coût de l'endettement financier brut		-98	-97
Coût de l'endettement financier net		27	62
Autres produits financiers		1 058	1 255
Autres charges financières		-1 294	-1 828
Résultat financier	12	-209	-511
Charge d'impôt sur le résultat	13	-13 439	-11 702
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat de l'ensemble consolidé		27 637	23 481
dont résultat net part des minoritaires		408	290
dont résultat net part du Groupe		27 229	23 191

Résultat par action

Résultat de base par action		3,80	3,23
Résultat dilué par action		3,80	3,23

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	en K€	
	30.08.2020	30.06.2019
Résultat net consolidé	27 637	23 481
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	-380	-2 265
Variations de juste valeur des titres de dettes	0	0
Différences de conversion	0	0
Impôts différés	61	703
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat	-319	-1 562
Variations de juste valeur des titres de capitaux propres	360	321
Variations des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	-1 033	-21 540
Impôts différés	193	6 145
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	-480	-15 074
Résultat net et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26 838	6 845
dont part des minoritaires	408	290
dont part du Groupe	26 430	6 555

Pour une meilleure lisibilité des données, le tableau ne présente pas d'information pour la part relative aux entreprises associées pour chacune de ces deux natures de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres car aucun chiffre n'est à mentionner.

Bilan consolidé

en K€

ACTIF	Notes	30.06.2020	31.12.2019
Goodwill	14	90 682	90 682
Immobilisations incorporelles		68 757	72 102
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	15	753 831	758 821
Immobilisations en concessions des autres activités	15	11 477	12 239
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	15	67 651	69 021
Immeubles de placement	15	20 086	20 893
Participations dans les entreprises associées	16	23 370	22 581
Autres actifs financiers non courants	17	181 582	170 553
Autres actifs non courants		586	5 830
Impôt différé actif		50 899	49 811
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 268 921	1 272 533
Stocks		27 153	25 584
Créances clients et autres débiteurs		202 927	256 531
Créance d'impôt à recouvrer		1 204	990
Actifs financiers courants	18	37 978	36 762
Trésorerie et équivalents de trésorerie		76 761	101 350
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		346 023	421 217
Actifs détenus en vue de leur vente		0	0
TOTAL DE L'ACTIF		1 614 944	1 693 750

PASSIF	Notes	30.06.2020	31.12.2019
Capital émis	19	71 694	71 694
Primes		9 713	9 713
Réserves		244 357	230 813
Résultat		27 229	53 044
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	19	352 993	365 264
Intérêts minoritaires		5 957	5 535
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		358 950	370 799
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	20	221 464	223 595
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	20	533 627	530 550
Provisions	21	188 298	187 488
Passifs financiers non courants	22	19 393	17 035
Autres passifs non courants		5 920	12 297
Impôts différés passif		14 290	15 631
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		982 992	986 596
Provisions	21	13 862	15 496
Passifs financiers courants	22	2 714	5 181
Fournisseurs et autres créiteurs		256 393	313 439
Impôts à payer		33	2 239
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		273 002	336 355
TOTAL DU PASSIF		1 614 944	1 693 750

Tableau de flux de trésorerie

en K€

	30.06.2020	30.06.2019
Résultat net consolidé	27 638	23 481
Dotations nettes aux amortissements et provisions	27 816	19 590
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	-55
Autres produits et charges calculés	0	0
Plus et moins-values de cession	1 034	-72
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-913	944
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôt	55 575	43 888
Coût de l'endettement financier net	-28	-62
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	13 365	11 628
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôt (A)	68 912	55 454
Impôts versés (B)	-18 036	-17 620
Détail de la variation du BFR lié à l'activité :		
Variation de stock	-1 568	-759
Variation des créances d'exploitation	89 315	61 263
Variation des dettes d'exploitation	-68 610	-34 554
Variation de la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)	-14 546	-10 418
Variation des autres créditeurs et débiteurs	-3 978	-3 669
Variation du BFR lié à l'activité (C)	613	11 863
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	51 489	49 697
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles	-4 003	-5 683
Décassement / acquisition immobilisations corporelles	-24 448	-39 296
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	775	-147
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	175	535
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	0	0
Décassement / acquisition actifs financiers	-30 440	-518
Encaissement / cession actifs financiers	21 557	430
Incidence des variations de périmètre (acquisitions de filiales)	-133	0
Incidence des variations de périmètre (cessions de filiales)	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-36 517	-44 679
Augmentation de capital ou apports	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-38 715	-35 841
Dividendes versés aux minoritaires	-12	-12
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	124	231
Intérêts financiers nets versés	28	62
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	485	507
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-1 471	-1 299
Flux net trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-39 561	-36 352
Incidence des variations des cours des devises (G)	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	-24 589	-31 334
Variation de trésorerie nette suivant détail fourni en note 23 (2)	-14 512	-31 227
Trésorerie à l'ouverture	266 788	263 626
Trésorerie à la clôture	252 276	232 399

(2) Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

Variations des capitaux propres consolidés

en K€

Notes	Part du Groupe									Total capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires		
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2020	71 694	14 218	0	351 792	4 030	-76 470	365 264	5 635	370 799	
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués et affectation du résultat GEIE (1)				-38 715			-38 715	160	-38 555	
Résultat net de l'exercice				27 229			27 229	408	27 637	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-61	-738	-799		-799	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	27 229	-61	-738	26 430	408	26 838	
Variations de périmètre							0		0	
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle				14			14	-146	-132	
Autres variations							0		0	
Capitaux propres au 30 juin 2020	71 694	14 218	0	340 320	3 969	-77 208	352 993	5 957	358 950	

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5,40 € par action, soit un montant total distribué de 38 715 K€. Les capitaux propres part intérêts minoritaires comprennent l'affectation de la perte du GEIE 2019 pour +172 K€ et des dividendes versés à des minoritaires pour -12K€.

Notes	Part du Groupe									Total capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : instruments financiers (nets d'impôts)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : gains et pertes actuariels (nets d'impôts)	Capitaux propres Part Groupe	Capitaux propres Part Intérêts minoritaires		
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2019	71 694	14 218	0	334 964	5 718	-52 461	374 133	4 779	378 912	
Opérations sur capital										
Opérations sur titres auto-détenus										
Dividendes distribués et affectation du résultat GEIE (1)				-35 847			-35 847	33	-35 814	
Résultat net de l'exercice				23 191			23 191	290	23 481	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-1 324	-15 312	-16 636		-16 636	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	23 191	-1 324	-15 312	6 555	290	6 845	
Variations de périmètre							0		0	
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							0		0	
Autres variations				6			6		6	
Capitaux propres au 30 juin 2019	71 694	14 218	0	322 314	4 394	-67 773	344 847	5 102	349 949	

(1) Électricité de Strasbourg a versé un dividende de 5€ par action, soit un montant total distribué de 35 847 K€. Les capitaux propres part intérêts minoritaires comprennent l'affectation de la perte du GEIE 2018 pour 45 K€ et des dividendes versés à des minoritaires pour -12K€.

✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe ÉS est un énergéticien régional multi-énergies présent dans les activités de distribution d'électricité, de commercialisation d'électricité et de gaz, de services énergétiques et de production d'énergies renouvelables.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 30 juillet 2020.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2020

1.1. Activité du Groupe ÉS

Le fait marquant majeur du semestre est la crise sanitaire mondiale liée à l'épidémie de COVID 19, qui a conduit les autorités françaises à prendre des mesures exceptionnelles.

Le groupe ÉS a mis en place une gestion de crise qui lui a permis de garantir l'approvisionnement énergétique de ses clients tout en assurant la protection de ses salariés et la sécurité de ses installations.

Pendant le confinement, entre le 17 mars et le 11 mai, les activités du groupe ÉS ont été organisées conformément aux Plans de Continuité d'Activité (PCA) : les activités opérationnelles du réseau, des services énergétiques et de production d'ENR ont été organisées en mode astreinte. Le télétravail a été la règle pour les autres activités.

Depuis le 11 mai, la reprise de l'activité se fait progressivement dans le cadre d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA) et au 30 juin, l'activité du Groupe a repris dans des conditions normales.

Les principaux impacts financiers des effets de cette crise, sont :

- la baisse de l'énergie commercialisée et distribuée (notamment dans la période initiale du confinement qui a vu les volumes baisser de l'ordre de 20%),
- la revente à perte de l'énergie contractualisée en back-to-back pour sourcer ses clients en électricité et en gaz,
- et des impayés qui pourront résulter de l'incapacité de clients à honorer leurs factures.

Ils sont détaillés en note 1.2.

Les 3 principales sociétés du groupe ÉS (Électricité de Strasbourg, ÉS Énergies Strasbourg, Strasbourg Électricité Réseaux) n'ont pas eu recours aux aides gouvernementales, car leur niveau d'activité et leur situation économique et financière ne l'ont pas justifié. En effet seule Strasbourg Électricité Réseaux, dont près de la moitié des salariés est restée à domicile sans pouvoir travailler pendant le confinement, aurait pu demander à bénéficier du régime d'activité partielle. Cependant, comme ses revenus sont basés sur le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE) qui dans son mode de calcul tient déjà compte de ces charges, une demande aurait conduit à une double rémunération de la sous-activité.

Les filiales de services énergétiques (ÉS Services Énergétiques, BET Huguet) ont eu un recours au dispositif d'activité partielle limité aux salariés qui ne participaient pas à l'exploitation des installations thermiques et de réseaux de chaleur et ne pouvaient pas travailler à distance.

Parallèlement le groupe ÉS a accompagné ses clients et ses fournisseurs pendant la crise sanitaire :

- Accompagnement des clients professionnels qui s'est traduit par :
 - 300 demandes qui ont été traitées en application du dispositif gouvernemental (ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020) : suspension du paiement des factures exigibles entre le 12 mars et la fin de l'état d'urgence sanitaire, échéancier d'au moins 6 échéances égales débutant un mois après la date de fin de l'état d'urgence sanitaire.
 - 1 300 autres demandes d'accompagnement ont été traitées : règlement décalé de la 1ère échéance, augmentation du nombre d'échéances, possibilité de rallonger le délai de paiement avec un maximum de 30 jours.
 - Par ailleurs, les relances ont été arrêtées et la facturation des pénalités de retard suspendue.
 - Les actions de recouvrement ont repris depuis mi-juin.
- Accompagnement des clients particuliers qui s'est traduit par :
 - En application du dispositif gouvernemental (ordonnance N° 2020-331 du 25 mars 2020), le groupe ÉS a reporté la fin de la trêve hivernale du 31 mars au 31 mai 2020, puis au 10 juillet 2020 et n'a pas effectué d'interruption de fourniture pour impayés pendant cette période.
 - Des dispositions supplémentaires ont été prises :
 - suspension des interventions de limitation de puissance et des relances courriers,
 - adaptation des relances sur appels sortants et des relances SMS,
 - assouplissement des règles d'accord pour échéancier de paiement
 - accompagnement téléphonique à l'utilisation en ligne des chèques énergie (sur chequeenergie.gouv.fr).
 - Les actions de recouvrement reprennent progressivement depuis mi-juin (relances par tranche décroissante de montant en impayé).
- Accompagnement des fournisseurs qui s'est traduit par :
 - Le groupe ÉS a payé aux fournisseurs qui en ont fait la demande la part des travaux déjà réalisés et arrêté lors du confinement.
 - Les fournisseurs ont également été payés en avance par rapport au délai contractuel.
 - Enfin, Strasbourg Électricité Réseaux a accepté la demande du Syndicat Régional des Entreprises de Réseaux de prendre en charge une part des surcoûts des chantiers induits par les mesures sanitaires depuis la fin du confinement.

Autre fait marquant du semestre pour le Groupe, le climat, les températures du 1er semestre 2020 ont été plus chaudes que les normales saisonnières et que celles de 2019, ce qui a pénalisé les ventes et les marges. Le 1er semestre est ainsi le 2ème plus chaud depuis 60 ans.

Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a réalisé de bons résultats opérationnels, qui se traduisent en particulier par le maintien d'un haut niveau de qualité de fourniture d'électricité, en dépit du confinement, de la tempête Ciara et des coups de vents de début d'année (25 incidents Haute Tension, dont 16 incidents pour la seule journée du 10 février, n'ont augmenté le temps de coupure moyen des clients Basse Tension que de 1 minute 25 secondes).

Le commercialisateur a défendu ses parts de marché et ses marges et reste le principal fournisseur alsacien d'électricité et de gaz.

Les disponibilités de la centrale de biomasse et des deux centrales de géothermie profonde mises en service en 2016 dans le Nord de l'Alsace ont été globalement conformes aux prévisions, ce qui a montré la résilience de leur exploitation.

Enfin, les essais visant à définir le potentiel exploitable et orienter la trajectoire du second puits du projet de géothermie profonde à Illkirch ont été suspendus pendant le confinement. Ils se poursuivront au 2ème semestre 2020 et selon les résultats définitifs la suite du projet sera engagée. A terme le projet a pour objectif de produire de l'électricité et de la chaleur à destination d'un futur réseau de chaleur urbain.

1.2. Fait majeur du semestre : Effets de l'épidémie de Covid-19

La crise sanitaire et les mesures de confinement associées peuvent potentiellement donner lieu à des impacts comptables immédiats ou dans un futur plus ou moins proche (confinement à compter du 17 mars 2020 et déconfinement progressif à compter du 11 mai 2020).

Pour l'établissement des comptes semestriels 2020, le Groupe a recensé et analysé les impacts de cette crise sanitaire sur l'activité du Groupe. Pour les impacts les plus significatifs, des estimations et jugements décrits ci-dessous ont été exercés par le Groupe pour arrêter les comptes semestriels 2020.

Impacts directs constatés sur les comptes du 1er semestre 2020

Impacts directs sur le compte de résultat consolidé du 1er semestre 2020 :

Les volumes distribués et commercialisés ont baissé du fait du confinement, (notamment au début de celui-ci où la baisse de consommation était de l'ordre de 20%).

Abstraction faite des effets liés au climat, la baisse des volumes d'électricité distribués par Strasbourg Électricité Réseaux est estimée à 174 GWh. La baisse des volumes d'électricité vendus par ÉS Énergies est estimée à 149 GWh, celle des volumes gaz à 60 GWh.

ÉS Énergies couvrant par avance les volumes qu'elle vend, cette baisse des volumes vendus s'est non seulement traduite par une perte de chiffre d'affaires consolidé de 9 M€ et de 2,8 M€ de marge, mais également par une revente à perte des volumes devenus excédentaires qui a entraîné une baisse complémentaire de marge de 4,5 M€.

Par ailleurs, la période de confinement a également eu un impact sur les recettes de raccordement et prestations de services comptabilisées en chiffre d'affaires pour -1,2 M€ en raison de l'arrêt des travaux.

Impacts directs sur le bilan consolidé du 1er semestre 2020 :

La baisse des investissements liée au report des travaux (confinement puis déconfinement progressif) est estimée à environ 2,4 M€ pour la période.

Le poste « Créances clients et autres débiteurs » comprend une augmentation des créances ouvertes estimée à environ 11,8 M€ liée principalement aux fermetures des agences d'ÉS Énergies et à un premier effet de la crise économique qui tend à ralentir le recouvrement des créances.

Jugements et estimations ayant donné lieu à des impacts sur les comptes du 1er semestre 2020

Au 30 juin 2020, le Groupe a revu le calcul de la dépréciation des créances clients pour tenir compte de l'évolution des taux de pertes attendus sur l'ensemble des créances. La crise sanitaire et la crise économique et sociale qui risque de s'ensuivre vont en effet très certainement affecter la recouvrabilité des créances clients dans un futur plus ou moins proche. A date, le Groupe estime que les premiers signes d'irrecouvrabilité devraient apparaître à l'automne 2020 et s'étaler sur plusieurs années.

Au risque de non-recouvrement « classique » (voir note 7.1.1. Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs de l'Annexe consolidée annuelle 2019) a donc été ajoutée une provision pour risque de non-recouvrement induit par les conséquences de la crise sanitaire.

Cette provision pour risque de non-recouvrement induit par les conséquences de la crise sanitaire est calculée :

- en tenant compte d'un coefficient d'évolution des créances exigibles appliqué sur le taux « classique ». Ce coefficient est le ratio de la variation des créances exigibles impayées entre janvier et mai 2020 sur la variation des créances exigibles impayées entre janvier et mai 2019,
- et en alignant les taux de provisionnement des créances sur contrats actifs supérieure à 4 mois sur ceux des contrats cessés, soit un taux de provisionnement progressif de 20% à 100% selon l'ancienneté de chaque créance.

Le risque de non-recouvrement induit par les conséquences de la crise sanitaire a été comptabilisé pour 1,8 M€ dans les comptes du 30 juin 2020, compris dans le poste « Dépréciations nettes » du compte de résultat.

Jugements et estimations n'ayant pas donné lieu à des impacts sur les comptes du 1er semestre 2020

Les immobilisations incorporelles du Groupe et plus particulièrement les goodwill ont fait l'objet d'une attention particulière pour l'établissement des comptes semestriels 2020, afin de vérifier si les effets attendus par la crise sanitaire ont un impact significatif sur les cash-flows futurs des sociétés concernées.

L'analyse menée a permis de conclure à l'absence d'indice de pertes de valeur au 30 juin 2020 pour les goodwill inscrits au bilan consolidé, soit l'activité est peu impactée ce qui ne remet pas en question de manière significative le test annuel réalisé fin 2019 soit l'activité n'est pas impactée.

Concernant le goodwill inclut dans la valorisation des titres mis en équivalence ÉS Services Energétiques, le Groupe estime qu'il existe un indice de pertes de valeur et un test de dépréciation a été réalisé en tenant compte des hypothèses disponibles à date. Il n'y a pas de dépréciation à constater au 30 juin 2020, et un nouveau test sera fait pour l'établissement des comptes annuels sur la base de l'évolution de l'activité dans le 2^{ème} semestre 2020 et la révision des données prévisionnelles.

Les immobilisations corporelles en cours du Groupe au 30 juin 2020 qui comprennent entre autres des investissements des sociétés ÉS Illkirch Géothermie et ÉS PER Géothermie ne sont pas remis en cause par la crise sanitaire. Les travaux d'évaluation du potentiel du puits n°1 d'ÉS Illkirch Géothermie qui conditionne les travaux du puits n°2 ont été décalés au 2^{ème} semestre 2020.

Enfin, les actifs financiers comprenant essentiellement les placements des liquidités du Groupe ne sont pas affectés par la crise (test SPPI effectué).

1.3 Autres faits marquants du semestre

Fait marquants concernant la maison mère Électricité de Strasbourg et ses filiales consolidées par intégration globale

Fin des Tarifs Réglementés de Vente d'électricité pour certains professionnels (TRV) et des Tarifs Réglementés de Vente de gaz

La loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (1) publiée au Journal Officiel le 9 novembre 2019 (TREV1911204L) prévoit entre autres que les consommateurs finaux non domestiques (collectivités, entreprises, associations) qui emploient 10 personnes ou plus, ou dont le chiffre d'affaires, les recettes et le total de bilan annuel excèdent 2 M€, ne seront plus éligibles au tarif réglementé de vente d'électricité, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il n'est plus possible de souscrire un nouveau contrat TRV pour les clients qui ne respectent pas les nouveaux critères d'éligibilité. ES Energies Strasbourg qui est le fournisseur historique, est donc entrée dans une phase active d'information officielle de ses clients afin de les amener à revoir leur contrat d'ici le 31 décembre 2020, date à laquelle les contrats prendront fin automatiquement et basculeront en offre de marché.

Par ailleurs la loi mentionnée ci-dessus prévoit la fin des tarifs réglementés de vente de gaz qui aura lieu de manière progressive jusqu'au 30 juin 2023. Depuis la promulgation de la loi le 18 novembre 2019, il n'est plus possible de souscrire un nouveau contrat aux tarifs réglementés de vente de gaz et les TRV gaz sont supprimés dans un délai d'un an pour les petits professionnels soit le 18 novembre 2020 et à compter du 1^{er} juillet 2023 pour l'ensemble des consommateurs. ES Energies Strasbourg, qui est le fournisseur historique mène des actions depuis fin 2019 pour amener ses clients gaz à revoir leur contrat.

Opérations de marché

Le niveau élevé des prix marché d'achats d'électricité pour 2020 et 2021 a amené Strasbourg Électricité Réseaux à effectuer des opérations d'optimisation de sourcing respectivement fin 2019 et au 1^{er} semestre 2020. Ces transactions sont enregistrées conformément à la norme IFRS 9 dans un portefeuille dit « de négoce ». Les transactions livrées physiquement au 30 juin 2020 sont comptabilisées nettes des achats en chiffres d'affaires conformément à la pratique du secteur.

Par ailleurs ES Énergies Strasbourg a souscrit courant du 1^{er} semestre 2020 des options pour des livraisons 2021, qui sont enregistrées dans un portefeuille dit « de négoce ».

La variation nette de juste valeur de ces instruments dérivés Énergie est comptabilisée en compte de résultat au poste « Variation nette de juste valeur sur instruments dérivés Énergie ».

Fonds de péréquation de l'électricité (FPE)

Le fonds de péréquation de l'électricité est destiné à compenser l'hétérogénéité des conditions d'exploitation résultant de la disparité des réseaux et des consommations sur le territoire national. Une formule de péréquation sert à déterminer sur une base annuelle, pour chaque distributeur, un solde contributeur ou bénéficiaire. Strasbourg Électricité Réseaux, aux côtés d'Enedis, fait partie des contributeurs au fonds de péréquation.

Strasbourg Électricité Réseaux en l'absence d'arrêté a comptabilisé la meilleure estimation à date de la contribution FPE, en utilisant la méthode de calcul retenu dans l'arrêté publié au Journal Officiel du 8 octobre 2019 (TRER1929462A) qui définissait la contribution FPE au titre de 2019, soit une charge de 1 M€ qui vient diminuer le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2020.

ÉS Illkirch Géothermie

La phase d'évaluation de la ressource initiée fin 2019 afin de définir le potentiel exploitable et orienter la trajectoire du second puits a pris du retard à la suite du confinement. Cette phase reprendra au 2^{ème} semestre 2020 et selon les résultats définitifs la suite du projet sera engagée. A terme le projet a pour objectif de produire de l'électricité et de la chaleur à destination d'un futur réseau de chaleur urbain. La mise en service est prévue pour fin 2021 et le montant des investissements en cours au 30 juin 2020 est de 23 M€.

ÉS PER Géothermie

La société porte les investissements du Groupe en matière de géothermie avant réalisation des forages, soit 8,4 M€ au 30 juin 2020. Sur le 1^{er} semestre, la société a poursuivi ses travaux et études dans l'objectif de proposer des sites pour de futurs projets de centrales géothermiques.

Fait marquants concernant les filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Filiale ECOGI (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

L'exploitation de la centrale ECOGI de production de chaleur à destination de l'industriel Roquette mise en service en 2016 est conforme aux prévisions.

Groupe SERHY (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

Le groupe poursuit ses développements essentiellement dans la production hydroélectrique avec l'acquisition d'une nouvelle société hydroélectrique au 1^{er} semestre 2020 et une production d'électricité en hausse sur la période.

ÉS Services Énergétiques (société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence)

Si les services énergétiques ont été pénalisés par la douceur climatique et par la chute du prix du gaz au 1^{er} semestre, le dynamisme de l'activité commerciale et la poursuite du plan de productivité opérationnelle et de réduction des coûts de structure permettent à l'activité d'avoir un résultat semestriel positif.

Note 2 : Évolutions réglementaires et tarifaires

Évolution des Tarifs Réglementés de Ventes d'électricité (TRV électricité)

L'évolution des TRV d'électricité, proposée par la CRE dans sa délibération n° 2020-002 du 16 janvier 2020, a été acceptée par les ministres compétents et publiée au Journal Officiel du 31 janvier 2020 (décisions TRER2001501S et TRER2001499S). Les tarifs ont été établis sur proposition de la CRE selon la méthode dite de « l'empilement » de tous ses composants. Cette évolution se traduit à compter du 1^{er} février 2020 par une hausse moyenne de +3,1 % HT (+2,4 % TTC) des tarifs bleus résidentiels et professionnels.

Évolution des Tarifs Réglementés de Ventes en gaz (TRV gaz)

La révision trimestrielle des TRV en gaz naturel applicable à ÉS Énergies Strasbourg se traduit :

- au 1^{er} janvier 2020 par une augmentation de +0,069 centime HT du kWh,
- et au 1^{er} avril 2020 par une baisse de -0,648 centime HT du kWh.

Évolution des taxes liées aux ventes d'électricité et de gaz

Les principales taxes liées aux ventes d'électricité et de gaz n'ont pas évoluées significativement au 1^{er} semestre 2020.

Tarifs de cession

La décision du 29 janvier 2020 (TRER2001498S) publiée au Journal Officiel du 31 janvier 2020 relative aux tarifs de cession de l'électricité aux entreprises locales de distribution a fixé les barèmes applicables à compter du 1^{er} février 2020 conformément à la délibération de la CRE n°2020-007 du 16 janvier 2020, soit une augmentation de +5,2% HT en moyenne.

Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique (ARENH)

Les demandes au guichet ARENH de novembre 2019 se sont élevées à 147,0 TWh pour l'année 2020 alors que la quantité d'électricité allouée aux fournisseurs au prix de 42€ par MWh est toujours plafonnée à 100 TWh. Par conséquent conformément à la délibération n°2018-222 mentionné ci-dessus, ÉS Énergies Strasbourg a fait l'objet d'un écrêtement total des volumes demandés pour 2020 et a souscrit auprès d'EDF un contrat lui permettant de sourcer les volumes dans les mêmes conditions que l'accord-cadre ARENH, soit avec un écrêtement partiel d'environ 32% des volumes.

Aucune modification des souscriptions ARENH n'a été demandée au guichet de mai 2020. Par conséquent les livraisons pour l'année 2020 n'ont pas été modifiées après ce guichet.

Dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, la CRE a adopté, dans sa délibération 2020-071 du 26 mars 2020, des évolutions du dispositif ARENH consistant, d'une part, à supprimer les pénalités CP2 pour l'année 2020 et, d'autre part, à mettre en œuvre des modalités de report de paiement des factures ARENH. Ces reports sont accordés à tout fournisseur en faisant la demande et sont applicables à la part des volumes ARENH livrés aux consommateurs éligibles au dispositif de l'ordonnance n° 2020-316 relative au paiement des factures du 25 mars 2020.

En outre, ES Energies Strasbourg a proposé des facilités de paiement supplémentaires aux fournisseurs de petite taille et en situation de fragilité, dont les modalités d'application ont été établies par la délibération de la CRE 2020-076 du 9 avril 2020.

Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE)

La CRE a publié le 17 novembre 2016 les délibérations portant décision sur le TURPE 5 Transport (HTB) et le TURPE 5 Distribution (HTA-BT) pour la période 2017-2020. Le nouveau cadre tarifaire TURPE 5 est entré en vigueur au 1er août 2017.

TURPE 5 HTB - Transport

La délibération n°2020-094 du 14 mai 2020 de la CRE décide d'une part d'une baisse de -1,08% en moyenne du TURPE 5 HTB au 1er août 2020 et d'autre part de la compensation à verser à Strasbourg Électricité Réseaux au titre des charges nettes 2019 du dispositif relatif au statut d'électro-intensif de certains consommateurs, soit une compensation de 0,2 M€ qui correspond au montant à recevoir comptabilisé dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2019 (conformément aux dispositions de l'article L.341-4-2 du code de l'énergie).

TURPE 5 bis - Distribution

La délibération n° 2020-095 du 20 mai 2020 de la CRE décide d'une évolution du «TURPE 5 bis HTA/BT» au 1er août 2020 qui se traduit par une hausse des tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution d'électricité de +2,75 % en moyenne.

Tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz (ATRT)

Le 23 janvier 2020, la délibération n°2020-012 de la CRE décide de l'évolution du tarif ATRT 7 à compter du 1er avril 2020, soit une hausse moyenne du tarif GRT gaz de +1,4% et du tarif de Teréga de +0,7 %.

Tarifs d'utilisation des réseaux de distribution de gaz (ATRD)

La délibération n° 2017-281 de la CRE, publié le 1er mars 2018, porte sur les tarifs péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel pour chacune des entreprises locales de distribution (dits « tarifs ATRD5 »), et conçus pour s'appliquer pour une durée d'environ quatre ans à compter du 1er juillet 2018. Les « tarifs ATRD5 » applicables au Réseau GDS, prévoient en sus la prise en charge par le distributeur gaz de la part acheminement des impayés subis par les fournisseurs depuis le 1er octobre 2017.

Le 20 mai 2020, la délibération n° 2020-100 de la CRE portant décision sur les tarifs non péréqués d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel des entreprises locales de distribution a fixé les nouveaux tarifs dits « ATRD » applicables à compter du 1er juillet 2020 sur le territoire desservi par Réseau GDS, soit une baisse d'environ -1,08% du coût d'acheminement gaz.

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Le décret n° 2020-456 du Ministère de la transition écologique, publié le 23 avril 2020, précise les priorités d'action des pouvoirs publics pour la gestion des formes d'énergie sur le territoire métropolitain continental pour la période 2019-2028 afin d'atteindre les objectifs définis aux articles L. 100-1, L. 100-2 et L. 100-4 du code de l'énergie. La PPE fixe entre autres les objectifs pour la production de chaleur issue de la géothermie avec un soutien plus marqué à la géothermie de surface par rapport à la géothermie profonde

Note 3 : Principes généraux et normes comptables

3.1. Référentiel comptable

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du Groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

Les principales sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sur l'année civile.

3.2. Évolution du référentiel comptable au 30 juin 2020

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2019, à l'exception des évolutions mentionnées en note 1.2.

3.2.1. Textes adoptés par l'Union européenne dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2020

Les textes applicables au 1^{er} janvier 2020 sont :

- les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » publiés le 31 octobre 2018. Ces amendements clarifient la définition de la matérialité, qui permet la détermination des éléments significatifs devant être mentionnés dans les états financiers ;
- les amendements IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 liés à la réforme des taux interbancaires de référence publiés le 26 septembre 2019 ;
- l'amendement à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » publié le 22 octobre 2018 : il vise à clarifier la distinction entre une acquisition d'entreprises et une acquisition d'actifs ;
- et les amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS publiés le 29 mars 2018.

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

3.2.2. Textes adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application est postérieure au 30 juin 2020

Il n'y a pas de textes adoptés par l'Union Européenne dont l'application est postérieure au 30 juin 2020.

3.2.3. Autres textes publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne

Les textes suivants n'ont pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union européenne. Ils seraient applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Des analyses sont en cours pour estimer l'impact éventuel de ces textes sur les comptes du Groupe, qui devraient être limités :

- les améliorations annuelles (cycle 2018-2020) publiés le 14 mai 2020 ;
- les amendements IAS 1 « Présentation des états financiers – Classement des passifs » publiés le 23 janvier 2020 ;
- les amendements IAS 16 « Immobilisations corporelles – Produits générés avant l'utilisation prévue » publiés le 14 mai 2020 ;
- les amendements IFRS 3 « Mise à jour la référence au Cadre conceptuel » publiés le 14 mai 2020 ;
- les amendements IAS 37 « Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire » publiés le 14 mai 2020.

Par ailleurs les textes suivants publiés par l'IASB n'ont pas encore été adopté par l'Union européenne :

- la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée le 18 mai 2017 ainsi que les amendements à IFRS 17 publiés le 25 juin 2020 ;
- L'amendement à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au Covid-19 » publié le 28 mai 2020.

3.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugements sont identiques à celles décrites en note 4.3 de l'annexe des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Le Groupe a pris en compte les conséquences liées à la crise sanitaire dans ses jugements et estimations, qui sont détaillées en note 1.2.ci-dessus.

Points spécifiques du 1^{er} semestre 2020

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin est calculé en projetant sur un semestre l'engagement de la clôture annuelle précédente, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture et ajusté le cas échéant des changements de régime. En cas de modification, réduction ou liquidation de régime intervenant en cours de période, les hypothèses actuarielles et l'évaluation des engagements sont mises à jour à la date du changement. A compter de cette date, le coût des services rendus et l'intérêt net au titre des prestations définies sont ajustés en conséquence.

Hormis les situations visées précédemment, les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel pour les arrêtés intermédiaires sont modifiées par rapport à celles utilisées lors des clôtures annuelles si des évolutions significatives interviennent sur certains paramètres (par exemple le taux d'actualisation). Au 30 juin 2020, le taux d'actualisation et le taux d'inflation sont respectivement de 1,20 % et 1,20 %.

Note 4 : Périmètre de consolidation

4.1. Évolution du périmètre au cours du 1er semestre 2020

Le périmètre de consolidation du Groupe ES n'a pas subi de modification au cours du 1^{er} semestre 2020.

4.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2019

Le périmètre de consolidation du Groupe ES a évolué durant l'année 2019 avec la sortie de la société ESHEMA en juillet 2019.

Note 5 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne. Les secteurs sont définis par entité et activité, l'information par zone géographique n'étant pas pertinente pour le Groupe Électricité de Strasbourg, qui a ses actifs et ses clients essentiellement sur le Nord de l'Alsace.

L'information sectorielle est composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distributeur d'électricité : activité de gestion de réseau de la filiale Strasbourg Électricité Réseaux
- Production et Commercialisation d'électricité et de gaz : activité de production et de commercialisation d'énergies et de services associés
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités de la maison mère Électricité de Strasbourg et des autres filiales comme les services énergétiques, l'immobilier, ...

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

Note 6 : Saisonnalité de l'activité

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité aux 1^{er} et 4^{ème} trimestre de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années. Par ailleurs, l'application de l'interprétation IFRIC 21 affecte la saisonnalité du résultat opérationnel entre les deux semestres, certaines taxes n'étant plus étalées sur l'année mais constatées dès la survenance du fait générateur de ces taxes, soit sur le premier semestre dans la plupart des cas.

Pour illustration, les chiffres d'affaires et résultats opérationnels courants au titre du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2019 ainsi que ceux de l'exercice 2019 sont présentés ci-dessous :

(en K€)	1 ^{er} semestre 2019 Publié	2 ^{ème} semestre 2019 Publié	Exercice 2019 Publié
Chiffre d'affaires	402 053	364 684	766 737
Résultat opérationnel	36 638	48 927	85 565

✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 7 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2020	30.06.2019
Ventes d'énergie et péage (1)	343 603	370 610
Prestations de services	3 784	6 411
Ventes de Marchandises	8 137	7 811
Autres produits d'exploitation	15 385	17 221
Chiffre d'affaires	370 909	402 053
<i>dont CA des contrats comptabilisés à l'avancement</i>	<i>118 451</i>	<i>121 483</i>
<i>dont CA des contrats comptabilisés à un moment précis</i>	<i>252 458</i>	<i>280 570</i>
Production immobilisée	4 865	6 055
Subventions d'exploitation (2)	30 753	30 167
Autres produits de l'activité	35 618	36 222
Produits des activités ordinaires	406 527	438 275

(1) Le poste « Ventes d'énergie et péage », en l'absence de sorties de stock de certificats de capacité constatée sur le 1^{er} semestre 2020 (obligation à date nulle), ne comprend pas les ventes relatives facturées aux clients pour 3,1 M€. Ces ventes sont comptabilisées en produits constatés d'avance en attendant le fait générateur de l'obligation prévu au 2^{ème} semestre 2020.

(2) Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité.

Note 8 : Achats et variations de stocks

	30.06.2020	30.06.2019
Achats matières premières & autres approvisionnements (1)	-5 323	-5 467
Achats de sous-traitance	-1 357	-1 317
Achats d'énergies (2)	-248 243	-275 661
Achats non stockés, matériel et fournitures	-1 034	-2 573
Achats et variations de stocks	-255 957	-285 018

(1) Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

(2) La rubrique Achats d'énergies comprend les achats d'électricité, les achats consommés de gaz (y compris variation de stock gaz) et les achats obligés d'électricité produite par certaines installations (installations photovoltaïques par exemple) qui font l'objet de ventes et d'une compensation via la subvention CSPE.

Note 9 : Dépréciations nettes

	30.06.2020	30.06.2019
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	-3 435	-1 941
Dotations pour litiges (2)	-133	-96
Dotations pour engagement envers le personnel – avantages à court terme	-1 674	-1 674
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-297	0
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs (1)	1 581	1 295
Reprises pour litiges (2)	658	150
Reprises pour engagement envers le personnel – avantages à court terme	3 269	3 255
Autres reprises de provisions pour risques et charges (3)	3	8 967
Dépréciations nettes	-28	9 956

- (1) Les pertes sur créances clients irrécouvrables passées en compte de résultat s'élèvent à 1 546 k€ au 30 juin 2020 et 842 K€ au 30 juin 2019.
 (2) Pour le détail des principaux litiges se référer à la note 21 Provisions.
 (3) Au 30 juin 2019, reprise de la provision constituée au 31 décembre 2018 au titre du FPE soit 8 956 K€.

Note 10 : Autres produits et charges d'exploitation

	30.06.2020	30.06.2019
Autres charges d'exploitation (1)	-8 781	-8 004
Autres produits d'exploitation (2)	1 428	1 335
Autres produits et charges d'exploitation	-7 353	-6 669

- (1) Il s'agit essentiellement des pertes sur créances irrécouvrables, des achats directs de Certificats d'Économies d'Énergie – Précarité Énergétique (CEE-PE) et de redevances versées aux communes dans le cadre des contrats de concessions.
 (2) Comprend essentiellement des revenus de locations et des produits divers de gestion courante.

Note 11 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2020	30.06.2019
Résultat de cessions d'immobilisations (1)	-1 034	28
Autres produits et charges (2)	-2	-19 942
Autres produits et charges opérationnels	- 1 036	-19 914

- (1) Le résultat négatif de cessions d'immobilisations au 30 juin 2020 comprend essentiellement des mises au rebut d'investissements liés à des projets abandonnés pour - 732 k€.
 (2) Comprend essentiellement au 30 juin 2019 : la charge au titre du rattrapage 2012-2018 FPE pour 17 732 K€ et une charge nette de 1 914 K€ liée à des sinistres intervenus sur le 1^{er} forage de la filiale ES Illkirch Géothermie partiellement compensés par la couverture d'assurances.

Note 12 : Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué des Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie et du coût d'actualisation des provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi inclus dans le poste Autres charges financières.

L'évolution de ces deux postes est présentée ci-après :

	30.06.2020	30.06.2019
Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie	125	159
Coût d'actualisation des provisions liées au personnel	-1 290	-1 882

Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2020	30.06.2019
Impôt courant exigible	-15 616	-14 694
Impôts différés	2 177	2 992
Charge d'impôt	-13 439	-11 702

Note 14 : Goodwill

	30.06.2020	31.12.2019
Valeur nette comptable à l'ouverture	90 682	90 682
Acquisitions		
Cessions		
Pertes de valeur		
Variation de périmètre		
Valeur nette comptable à la clôture	90 682	90 682
Valeur à la clôture	91 517	91 517
Cumul des pertes de valeur à la clôture	835	835

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2020 (cf. Note 1.2. Faits marquants).

Note 15 : Ensemble des immobilisations corporelles

	Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	Immobilisations en concessions des autres activités (1)	Autres immobilisations corporelles du domaine propre	Immeubles de placement
Immobilisations en service	1 430 617	25 589	56 538	41 892
Immobilisations en cours	36 307	524	23 264	0
Avances et acomptes s/ immo corporelles	2 402	13	0	0
Valeur brute au 30/06/2020	1 469 326	26 126	79 802	41 892
Amortissements et provisions au 30/06/2020	-715 495	-14 649	-12 151	-21 806
Valeur nette au 30/06/2020	753 831	11 477	67 651	20 086
Valeur nette au 31/12/2019	758 821	12 239	69 021	20 893

(1) Les immobilisations en concession des autres activités comprennent les biens du GEIE.

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2020.

Note 16 : Participations dans les coentreprises et entreprises associées**Détail par coentreprises et entreprises associées**

	Types	Secteurs (1)	Quote-part d'intérêts dans le capital %	Quote-part de capitaux propres 30.06.2020	Dont quote-part de résultat 30.06.2020	Quote-part de capitaux propres 31.12.2019	Dont quote-part de résultat 31.12.2019
ECOGI SAS	coentreprise	A	40,00	2 545	330	2 215	1 097
SHL SAS	coentreprise	V	50,00	1 601	38	1 563	74
SERHY SAS	coentreprise	V	35,50	13 048	443	12 729	361
ES SERVICES ENERGETIQUES SA	coentreprise	A	50,00	6 176	102	6 074	-1 059
			Total	23 370	913	22 581	473

(1) A = Autres secteurs, V=Production et Commercialisation d'énergies

Note 17 : Autres actifs financiers non courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / Capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2020	30.06.2020	30.06.2020	30.06.2020
Titres de dettes - JV OCI non recyclable				
Titres de dettes – JV OCI recyclable	147 475			281
Titres de capitaux propres _ JV OCI non recyclable	11 139		258	478
Titres de capitaux propres – JV Résultat	634			
Instruments financiers dérivés de couverture – juste valeur positive en OCI	0		-46	
Total	159 248		212	759

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2020	30.06.2020
Prêts et créances émises par l'entreprise	12 014	223
Dépôts et cautionnements	10 320	148
Total	22 334	371

Note 18 : Actifs financiers courants

Actifs financiers évalués à la juste valeur	Juste valeur	Revalorisation / Résultat	Revalorisation / capitaux propres	Revenus perçus
	30.06.2020	30.06.2020	30.06.2020	30.06.2020
Titres de dettes – JV OCI recyclable	28 041			54
Instruments financiers dérivés de couverture – juste valeur positive en OCI	38		-718	
Instruments financiers dérivés de négoce – juste valeur en résultat	303	-296		
Total	28 382	-296	-718	54

Actifs financiers évalués au coût amorti	Valeur comptable	Revenus perçus
	30.06.2020	30.06.2020
Prêts et créances financières émises	1 132	21
Dépôts et cautionnements	25	
Comptes courants EDF et autres (placements > 3 mois)	8 439	-22
Total	9 596	-1

Note 19 : Capitaux propres

19.1 Capital social

Au 30 juin 2020, le capital social d'Électricité de Strasbourg s'élève à 71 693 860 euros, divisé en 7 169 386 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 10 euros chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2019).

19.2 Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mai 2020 a voté une distribution de dividende au titre de l'exercice 2019 de 38 715 K€ (soit 5,40 € par action contre 5,00 € par action en 2019 au titre de 2018).

Note 20 : Passifs spécifiques des concessions

	30.06.2020	31.12.2019
Contrevaleur des biens	495 295	488 492
Financement concessionnaire non amorti	-273 831	-264 897
Droits sur biens existants - Valeurs nettes	221 464	223 595
Amortissement financement du concédant	198 234	195 074
Provision pour renouvellement	335 393	335 476
Droits sur biens à renouveler	533 627	530 550
Passifs spécifiques des concessions de Distributions Publique d'électricité	755 091	754 145

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2019, en particulier dans la note 8.11 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

Note 21 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Variation écart actuariel	Autres variations	Clôture
Prov. litiges (1)	1 584		133	659				1 058
Prov. Avantage au personnel – postérieurs à l'emploi	179 484		4 256	4 141		1 031		180 630
Prov. Avantage au personnel – long terme	17 101		634	705				17 030
Prov. Avantage au personnel – court terme	3 269		1 674	3 269				1 674
Prov. pour impôts	220			73				147
Prov. pour autres charges	1 327		297	3				1 621
Total	202 985	0	6 994	8 850	0	1 031	0	202 160

	Part Courant (< 1 an)	Part Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (1)	1 058	0
Prov. Avantage au personnel – postérieurs à l'emploi	8 458	172 172
Prov. Avantage au personnel – long terme	1 411	15 619
Prov. Avantage au personnel – court terme	1 674	0
Prov. pour impôts	73	74
Prov. pour autres charges	1 188	433
Total	13 862	188 298

(1) Evolution des litiges sur le 1er semestre 2020 (note 35 de l'annexe consolidée du 31 décembre 2019) :

Le litige datant de fin 2012 concernant un retard de délivrance de la proposition technique et financière de deux raccordements d'installation photovoltaïque qui aurait généré une application défavorable de tarif de rachat d'électricité, a été définitivement jugé par la Cour de Cassation le 24 juin 2020 avec un rejet du pourvoi de la partie adverse. La partie adverse a épuisé les voies de recours et la provision de 604 K€ est donc reprise au 30 juin 2020.

Note 22 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2020	COURANT	NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans
Dépôts et cautionnements reçus	8 254		1 794	6 460
Instruments financiers dérivés de couverture – juste valeur en OCI	1 439	907	532	
Instruments financiers dérivés de négoce – juste valeur en résultat	736	736		
Dettes financières diverses	11 678	1 071	3 819	6 788
Total	22 107	2 714	6 145	13 248

Note 23 : Tableau des flux de trésorerie

23.1. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture 01.01.2020	Trésorerie à la clôture 30.06.2020
Disponibilités	30 375	33 023
Équivalents de trésorerie	70 975	43 738
Autres passifs		
Total	101 350	76 761

23.2. Réconciliation du poste trésorerie nette présenté en complément au bas du tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture 01.01.2020	Trésorerie à la clôture 30.06.2020
Disponibilités	30 375	33 023
Équivalents de trésorerie	70 975	43 738
Titres de dettes – JV OCI recyclable (peu importe l'échéance)	165 438	175 515
Autres passifs		
Total	266 788	252 276

La variation de trésorerie présentée dans ce tableau comprend également les placements qui ont une échéance de plus de 3 mois mais pour lesquels le risque de changement de valeur est négligeable.

23.3. Tableau de variation de l'endettement financier net

	Trésorerie à l'ouverture 1.01.2020	Variation	Trésorerie à la clôture 30.06.2020
Trésorerie brute	101 350	-24 589	76 761
Soldes créditeurs bancaires			
Trésorerie nette (a)	101 350	-24 589	76 761
Certains passifs financiers à court et long terme	20 489	-558	19 931
Certains passifs d'exploitation			
Instruments financiers – couverture (appel de marge)			
Intérêts courus sur les postes ci-dessus			
Endettement financier brut (b)	20 489	-558	19 931
Endettement financier net si (a-b) < 0	-		
Trésorerie nette si (a-b) > 0	80 861	-24 031	56 830

Note 24 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs et pris envers les tiers par l'ensemble des entreprises consolidées par intégration globale (engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence exclus des données chiffrées ci-dessous).

Engagements donnés	30.06.2020	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	792	770		22
Engagements sur commandes d'investissements	26 272	25 747	525	
Engagements sur commandes d'exploitation	32 289	26 489	5 799	1
Contrats de locations simples	121	118	3	
Autres engagements (y compris comptes courants) (1)	10 174	6 357		3 817
TOTAL	69 648	59 481	6 327	3 840

(1) Les comptes courants représentent 1 357 K€ des autres engagements donnés au 30 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les engagements d'achats d'énergie du Groupe s'élèvent à 272,1 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité, des ventes aux gestionnaires de réseaux ainsi que des positions de négoce.

Engagements reçus	30.06.2020	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Avals et cautions	318	318		
Engagements sur commandes d'exploitation	10 910	9 893	1 012	5
Contrats de locations simples (loyers immobiliers)	7 195	3 117	4 078	
Autres engagements (1)	53 826	53 826		
TOTAL	72 249	67 154	5 090	5

(1) dont une autorisation de découvert de 50 000 K€ comprise dans la convention de trésorerie avec EDF.

Note 25 : Transactions entre parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2019.

En particulier, le Groupe ÉS continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

Note 26 : Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en se basant sur le reporting effectué en interne.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché. Les secteurs retenus par le Groupe sont inchangés par rapport à ceux décrits en note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019.

au 30 juin 2020	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	121 837	244 145	4 927		370 909
Chiffre d'affaires inter-secteur	453	3 045	18 492	-21 990	0
Chiffre d'affaires	122 290	247 190	23 419	-21 990	370 909
EBITDA	51 598 (1)	18 795 (1)	1 044 (1)		71 437
Résultat sectoriel	21 819 (1)	8 022 (1)	-2 203 (1)		27 638

au 30 juin 2019	Distributeur d'électricité	Production et Commercialisation d'électricité et de gaz	Autres secteurs	Éliminations	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	126 124	271 093	4 836		402 053
Chiffre d'affaires inter-secteur	841	3 169	26 206	-30 216	0
Chiffre d'affaires	126 965	274 262	31 042	-30 216	402 053
EBITDA	49 806 (1)	16 696 (1)	9 008 (1)		75 510
Résultat sectoriel	14 606 (1)	5 251 (1)	3 624 (1)		23 481

(1) neutralisation de l'intragroupe au titre des consommations des agents (livraison assurée par la filiale ÉS Énergies Strasbourg).

Événements postérieurs à la clôture

Néant.